

## DECLARATION DE PARIS

### 4e Sommet Mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert

*Ayant conscience* que de tout temps nos démocraties ont le devoir de progresser et de se renouveler en permanence afin de bâtir un monde plus stable, plus prospère et plus équitable,

*Persuadés* qu'un gouvernement ouvert répond mieux aux attentes de ses citoyens, en leur donnant les moyens de s'engager dans les décisions qui concernent leur vie quotidienne, et conduit nos démocraties à être plus au service du peuple,

*Convaincus* que l'ouverture est essentielle pour rendre nos démocraties plus inclusives, justes et durables ; pour promouvoir l'égalité des droits sociaux, culturels, économiques, civils et politiques pour tous ; et que la transparence, la redevabilité du gouvernement et les sociétés ouvertes dressent des barrières contre l'autoritarisme et la restriction des libertés civiles,

*Reconnaissant* que les technologies numériques et l'ouverture des données transforment les modes d'interaction entre citoyens et gouvernements et créent des opportunités nouvelles en matière de participation, de réactivité et de dialogue,

*Résolus* à maintenir les standards les plus élevés d'intégrité et de redevabilité dans nos gouvernements et nos administrations, qui doivent être exempts de corruption et être immanquablement au service de l'intérêt général,

*Fidèles* aux objectifs et aux principes de l'Organisation des Nations Unies, conformément à sa Charte, ainsi qu'aux principes consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations Unies contre la corruption et d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance.

\* \* \*

Nous réitérons notre attachement aux principes et valeurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), énoncés dans la Déclaration sur le Gouvernement Ouvert et nous encourageons leur pleine application à travers les actions et les engagements pris par tous les membres,

Nous continuerons à relever le niveau d'ambition de nos réformes en matière de gouvernement ouvert, afin d'approfondir les coopérations entre administration publique et société civile,

Nous reconnaissons qu'au cours des cinq ans à venir, le succès du PGO s'évaluera à l'aune de sa capacité à produire des réformes qui améliorent concrètement la vie des citoyens, de la mise en œuvre effective des plans d'action nationaux,

Nous nous engageons à repousser les frontières des réformes en matière de gouvernement ouvert au-delà de la seule transparence, afin de faire progresser la participation, la redevabilité de l'administration et sa réactivité face aux attentes des citoyens. Nous bâtirons de nouvelles alliances entre les acteurs publics et la société civile, menant à des services et à des processus de décision publics plus collaboratifs,

Nous faciliterons le partage de bonnes pratiques, l'échange entre pairs, les collaborations et les coopérations concrètes qui fondent ces gouvernements ouverts, en tirant tout le parti du numérique et des nouvelles technologies,

Pour lui donner sa pleine mesure, nous œuvrerons à déployer cette transformation pour plus d'ouverture, de transparence et de concertation dans toutes les institutions et les parties prenantes en travaillant avec les gouvernements, les parlements, les collectivités territoriales, la société civile, les médias, le monde académique et le secteur privé – afin que le gouvernement ouvert contribue à relever les défis sociaux, économiques, et environnementaux des décennies à venir,

Nous soutiendrons et diversifierons le réseau des acteurs du gouvernement ouvert dans le monde entier,

Nous diffuserons les principes du gouvernement ouvert au sein de la fonction publique, afin d'y encourager des changements culturels et organisationnels, et de promouvoir les standards les plus élevés de professionnalisme, d'intégrité et de transparence,

Nous protégerons et défendrons l'espace et la capacité d'action de la société civile pour lui permettre d'agir, de s'engager et de co-construire l'action publique, comme souligné dans les textes fondateurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert,

Nous protégerons la liberté d'expression, conformément au droit international, y compris pour la presse et tous les médias, ainsi que le rôle des journalistes comme essentiel à la transparence et à la redevabilité, et nous nous élèverons contre les attaques, la détention abusive de journalistes,

Nous soutiendrons la mise en œuvre du gouvernement ouvert dans les collectivités territoriales, qui amplifiera l'impact de nos efforts ainsi que les initiatives participatives locales qui rapprochent le service public des citoyens,

Nous appuierons les Etats non-membres, s'ils le souhaitent, à engager des réformes d'ouverture, afin de diffuser plus largement les valeurs du gouvernement ouvert, et d'élargir le Partenariat à de nouveaux pays éligibles,

Nous nous engageons à promouvoir largement les principes et valeurs du gouvernement ouvert, y compris au sein d'initiatives internationales telles que les objectifs de développement durable, les conventions et accords en matière de lutte contre la corruption et contre le réchauffement climatique, afin que le PGO et les principes de gouvernement ouvert contribuent à la mise en œuvre de ces objectifs mondiaux. Nous travaillerons pour cela en coordination avec les mécanismes de suivi et de mise en œuvre de ces initiatives, telles que ceux des Nations Unies,

Nous maintiendrons un niveau d'ambition et d'émulation collectives, à travers la mise en œuvre des actions collectives pour faire accélérer le mouvement du gouvernement ouvert et afin d'entretenir une dynamique de progrès dans les réformes et d'être une source d'inspiration pour l'écosystème du gouvernement ouvert

Nous prenons ces engagements sur une base volontaire, non contraignante. Nous avons rejoint le Partenariat par la volonté d'améliorer nos sociétés et pour que nos gouvernements accomplissent leur devoir de toujours mieux servir leur peuple.

\* \* \*

## **ACTIONS COLLECTIVES POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

Les actions collectives proposées en soutien à cette déclaration établissent de nouvelles ambitions en matière de gouvernement ouvert, et contribuent à transformer durablement l'action publique à l'échelle internationale, nationale et locale en matière de : transparence, intégrité et lutte contre la corruption ; développement durable et changement climatique ; et d'outils et de ressources numériques communs.

En rejoignant une action collective particulière sur une base volontaire, non contractuelle et dans les limites de ses lois, chaque Etat membre et association partagera ses outils, son expertise et ses expériences, ou mobilisera, s'il y a lieu, des moyens techniques et financiers. Si des Etats membres du PGO s'engagent dans de nouvelles actions collectives, ils veilleront à ce que ces actions figurent comme engagements dans leur Plan d'Action National en cours ou futur, en concertation avec la société civile. Les pays et les organisations de la société civile membres s'engagent uniquement sur les actions collectives auxquelles ils contribuent.

*Les actions collectives : [paris-declaration.ogpsummit.org](http://paris-declaration.ogpsummit.org)*